

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS

COMMUNE DE BABADJOU

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

WEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

BABADJOU COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

MONOGRAPHIE COMMUNE DE BABADJOU



Maire **DELEGO Jacques**

Tél. +237 699 91 27 43

Commune créée par décret n° 93/321 du 25/11/1993.
Superficie 161 Km²
55 624 habitants soit environ 345 habitants par Km²
Nombre de Conseillers: 25

Localisation

La commune de BABADJOU est située à environ 12 Km de MBOUDA sur la Nationale N°6 reliant MBOUDA à BAMENDA. Elle dépend du Département des Bamboutos, dans la Région de l'Ouest Cameroun.

La commune de BABADJOU s'étend du 10°4' au 10°10' longitude Est et du 5°37' au 5°46' longitude Nord. Elle est limitée :

- Au nord par la Commune de Santa (Département de la MEZAM, Région Nord Ouest) ;
- A l'est par le Groupement Bamessingué (Commune de Mbouda) ;
- A l'ouest par les régions du Nord Ouest et le Département de LEBIALEM (région du Sud Ouest) ;

- Au Sud par le Groupement Balatchi (Commune de Mbouda) et la commune de Batcham.



Les données physiques

Climat

Le climat de BABADJOU est comme celui de l'ensemble de la province de l'ouest c'est-à-dire du type camerounien d'altitude caractérisé par une longue saison pluvieuse qui va de mi-mars à mi-novembre et une courte saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars. La pluviométrie moyenne annuelle est comprise entre 1500 et 1830 mm.

BABADJOU est soumise à des vents qui changent de direction et de force suivant les saisons (moussons et alizés). Ces vents sont à l'origine de certains dommages causés sur les plantes fragiles telles que les bananiers sans tuteurs et les pieds de maïs. Ils sont aussi la cause de l'érosion éolienne surtout sur les parcelles nues et sur celles qui viennent d'être retournées et semées. L'humidité relative oscille entre 50% et 70% avec des maxima relevés en août et septembre. Cette période qui coïncide avec les activités de récoltes pose des problèmes de stockage et de conservation des produits tels que le maïs, le haricot et l'arachide.

Relief

Le relief de BABADJOU est accidenté, avec des vallées, des terrains plats, des collines et des montagnes. Les quatre unités de paysage qui se distinguent sont donc :

- Les nombreuses collines aux pentes plus ou moins abruptes ;
- Les vallées étroites et abondantes ;
- Les plateaux peu étendus et moins nombreux tel celui de ZAVION ;
- Les basses terres (plaines) rares et plus ou moins marécageuses : DARMAGNAC, TOOTAP...

La topographie globale est traduite par un abaissement dans le sens Ouest (Monts Bamboutos : 2750 m) vers l'Est (Bamessingue : 1400 m). La dent des monts Bamboutos (MANGWA) se trouve sur le territoire de la commune de BABADJOU.



Sols

Les sols sont diversifiés :

Vers les monts : sols volcaniques vieux, noirs, friables et fertiles ; Domaines des conflits agropastoraux suite au boom démographique ;
Vers les bas : ferrallitiques ou latéritiques plus ou moins gravillonnaires, sols bruns, sablo-argileux ; 4 carrières de sable : DOJI, THOUOH, DOVOU et NDOU ;
Multitude de carrières de pierres basaltiques, granitiques et trachytes.

Hydrographie

Elle est faite de :

Nombreuses sources tarissables ou non en saison sèche : abondantes sous les pieds du mont Bamboutos ; plus de 40 sources d'eau potable exploitables dont plusieurs par système gravitaire ;

Nde petits cours d'eau non tarissables, circulant en général d'Ouest vers l'Est en s'enrichissant grâce aux sources pour aller vers le NOUN ; On cite Matazem, Fahfo, Ngon, Kookwate, Doji, Tousson (Madzeu), Meloung, Malou, Madjui, To'odzo...

Végétation

La végétation est essentiellement constituée de savanes arbustives et arborées, avec :

De nombreux arbres fruitiers (goyaviers, orangers, kolatiers, manguiers, avocatiers, safoutiers, canarium...), des bananiers ;
des eucalyptus pour le bois d'œuvre sont parsemés et quelques arbres sauvages sont rencontrés dont le calleandra, les flamboyants, Gaha, Fabé, Gem, Wouang, Tsafou...

Des parcelles de raphia entourent les sources, longent les ruisseaux et parfois sont associées aux autres cultures au sein même des plantations.

La végétation dominante reste cependant celle faite de cultures vivrières et

maraîchères.

Les herbes dominantes sont l'*Imperrata cylindrica*, le mimosa, les sissonghos ou « elephant grass », les penisitum, les hyparrhénia et crotalaria.

Faune

La faune de la commune de BABADJOU est peu fournie et peu diversifiée du fait de la pression des activités humaines (champs et habitations) sur toute l'étendue de la surface de communale. On peut cependant rencontrer quelques :

Gibiers : hérissons, tigres, rats palmistes, porcs-épics, singes, lapins biches, et écureuils. Ces bêtes détruisent certaines cultures et fruits d'arbres. Les cultivateurs se servent d'épouvantails pour les éloigner.

Oiseaux : perdrix, éperviers, corbeaux, hiboux, chauves-souris, moineaux...

Reptiles et insectes : serpents, lézards, margouillards, caméléons, abeilles, guêpes, criquets et mouches.

Unités écologiques

On distingue : La savane d'altitude colonisée par l'homme au 4/5 avec plusieurs cultures vivrières et maraîchères ; la flore sauvage couvre les 1/5 du territoire communal et se retrouve surtout vers les monts (zone de pâturage) avec déjà la végétation naturelle transformée au 2/5.

Milieu humain

Histoire de la commune de Babadjou

C'est par vagues migratoires que fuyant devant les musulmans en provenance de l'Adamaoua (Banyo), des Bamiléké ont foulé le sol de Babadjou actuel au 17^e siècle. Les premiers étaient composés de six hommes et une femme tous chasseurs. Ils s'étaient installés au lieu-dit WANG riche en gibier et étaient progressivement rejoints par leurs frères. Des chefs dont le puissant MBOUGONG (fondateur de l'entité BAFOUNG : les gens du bout du monde) se sont succédés à leur tête, d'où une dynastie rapportée par le chercheur et professeur d'histoire TANING André cité par des sources populaires faite successivement de leurs majestés : MBOUGONG, TOUMATSET, FOGOHO, FOKOU, LONLAGOUE, GOULEH, LEMAWAH, KELEKOU, TAMEGNAN, NEGOUE, FOKOUOCK, TSUITSEMTIH, LACMAGO, TOUOYEM I et II, SAMBAKENG I, NZEUHJIO, TEMGOUA, PENANJIO et SAMBAKENG II.

Selon diverses sources, sa Majesté TSUITSEMTIH avait passé la succession à l'un de ses fils jumeaux installé à DAKOUONG avec les Bassing (Bamessingué). L'autre jumeau nommé LACMAGO s'était alors fâché et alla s'installer à TOCSSO pour fonder le village BASSO'O (BABADJOU). Basso'o signifie « faire du mal pour rien » et Bassing signifie

« ceux qui racontent longuement le mal fait par les autres »

Avant la période allemande donc, la Chefferie du groupement BABADJOU se trouvait à BAMEOCSSO où auraient régné successivement leurs Majestés LACMAGO, FOKOU, NZEUHJIO et TOUOYEM. C'est après les troubles de l'époque allemande que le Chef TOUOYEM avait installé la Chefferie à KING PLACE, d'abord au site dit FEUNG-LAH (à côté du siège actuel de la Sous préfecture) et enfin au site actuel de la chefferie

supérieure. Il sera succédé au trône par les Chefs SABAKENG, TEMGOUA, PENANDJIO et SABAKENG II (l'actuel Chef Supérieur).

Le groupement BABADJOU est subdivisé en 21 villages/quartiers (contenant des blocs) à la tête desquels se trouvent des Chefs de villages/quartiers. Ces villages répondent à une décentralisation du pouvoir. Chaque chef de village/quartier représente le chef supérieur dans sa circonscription. Les Chefs de blocs sont révocables. Sur le plan purement administratif, certains chefs de villages sont classés Chefs de 3^e degré par actes des pouvoirs publics.

La commune a ensuite été créée en 1993 suite à l'érection du groupement BABADJOU en arrondissement du même nom, par décret n° 93 / 321 du 25/11/1993. Cette nouvelle commune se détachait de celle de MBOUDA. Créée au départ comme commune rurale, elle est aujourd'hui une commune (tout court) suite aux réformes des institutions de l'Etat.

Culture

La culture qui caractérise la commune de Babadjou et ses habitants est donc naturellement la culture du peuple BAFOUNG autochtone du groupement Babadjou devenu la commune du même nom.

Comme dans la plupart des traditions de l'ouest Cameroun, les funérailles et les cultes de crânes constituent des valeurs pour la commune. Des associations et groupes de danses secrètes assurent la cohésion et l'unité des villages/quartiers, sous la coordination et la supervision de la Chefferie supérieure du groupement BABADJOU.

De nombreux autres groupes de danses font la fierté de la population :

- Le Larhe ou danse du Chef qui se tient à la fin de l'année et lors de certains événements (visite de grandes personnalités, deuils des notables...) à la demande du Chef et avec sa participation.
- La samba
- Le Nzan, Nylon, Club danse, Sarkis, Tset...
- La danse des jumeaux.

La forme conique donnée aux toitures à plusieurs pointes des cases de l'entrée et de la salle des actes de la Chefferie Supérieure de KING PLACE constitue une curiosité culturelle pour certains visiteurs de la commune de BABADJOU.



La semaine compte 8 jours : Mbüh, Chuüh, Lepare, Legho, Ntchui, Pembouo, Ntchou, Nkap. Deux jours de marché par semaine sont tenus dans l'UPP voisine de TOUMAKA : Chuüh et Pembouo.

Deux jours de la semaine sont dits interdits : Mbüh et Nchore. Ce sont les jours au cours desquels le Chef Supérieur des BABADJOU tient son conseil des notables. Seules les visites et les réunions sont permises, les autres activités étant formellement proscrites et particulièrement celles produisant du bruit ainsi que les travaux champêtres. Auparavant, les notables se rendaient à la Chefferie les jours interdits en respectant une certaine chorégraphie : branches d'herbes de ficus suspendues aux lèvres (pour empêcher aux passants de leur parler) et dont l'observation surtout par les femmes attirait un mauvais sort.

Les jours de Nkap et Tchui sont utilisés pour la célébration ou l'annonce de la naissance des jumeaux à la Chefferie. L'annonce peut être immédiate ou se faire plus tard.

La mort d'un notable ou d'un prince est toujours annoncée à la Chefferie en utilisant un coq du village (race locale) tenu nécessairement par le pressenti successeur faute de quoi le coq ne sera pas enterré. En cas de force majeure ou litige, un conseil des sages de la classe du défunt se tient afin d'organiser les obsèques.

Une pierre frottée sur le front d'un corps à la veille de son enterrement représentera désormais le disparu car les BABADJOU ne déterrent pas les crânes et cette pierre sera placée dans la maison un an après la mort.

Le veuvage : une veuve en initiation par une ancienne veuve ne peut saluer de la main un vis-à-vis avant les 365 jours qui suivent le décès de son époux. De même, il est interdit de la saluer, lui adresser la parole ou la toucher en portant une charge pendant les rites de veuvage qui durent toute la semaine (ou autant de semaines que le disparu avait des épouses : cas de la polygamie) qui suit le décès du regretté. A la fin de la

période de rites, la veuve rendra premièrement une visite à l'ami intime de son défunt mari, puis à son père natal (ou son successeur) en portant chaque fois un panier chargeable. Elle rendra ensuite une visite à l'aîné de la famille chez qui seront regroupés tous les enfants de la concession. Après cela,

elle devra se rendre sur la place du marché où elle sera tenue de vendre au premier client venu sa marchandise quel que soit le prix à elle proposé par ledit client. Mais avant cette étape du marché, les siens auront d'abord réalisé un billon appelé « Nghon'sah » sur une des parcelles où travaille habituellement la veuve au sein de la concession, et sur ledit billon, tout ce qui est cultivé dans la localité aura été semé. Suite à l'étape du marché, la veuve sera libre d'aller partout où elle voudra, à condition de ne pas dormir hors de sa concession avant un an de veuvage.

Un veuf quant à lui ne doit partager sa boisson ou son repas ni saluer de la main avant une semaine suivant le décès de sa conjointe. Dans tous les cas, le veuf ou la veuve ne pourront se remarier qu'après avoir mis à l'ombre (dans la maison) la pierre représentant la ou le disparu, c'est-à-dire un an après. Un festin est généralement organisé à cette occasion. Au sortir des rites, l'homme rend respectivement visite à son ami intime puis à son père en portant son sac de veuvage.

En général, la succession se fait de père en fils. A défaut, une fille/femme qui succède à son père assurera juste la gérance (à partir de sa propre concession si elle est déjà mariée), jusqu'au jour où elle devra désigner un de ses propres fils pour pérenniser l'héritage.

Les infrastructures de sports, culture et loisirs font cruellement défaut sur le territoire communal. Nombreux quartiers n'ont pas de foyers socioculturels et d'autres ont des projets inachevés .

Les activités économiques (caractérisation économique de la population)

Les populations du territoire communal de BABADJOU sont pour la plupart des agriculteurs. Ils pratiquent aussi le petit commerce, le petit élevage et l'artisanat. On peut signaler par ailleurs les activités ci-après :

Pêche

Seule la pêche artisanale de loisir est faite à la ligne par les enfants dans quelques rivières.

Chasse

Presque inexistante, car la faune est pauvre et les espèces animales sont rares.

Petits emplois temporaires

BABADJOU dispose de peu de structures pouvant offrir des emplois permanents. Les petits emplois temporaires sont donc plus fréquents, grâce à quelques chantiers de construction offrant de temps en temps des possibilités aux jeunes chômeurs de s'occuper. En dehors du « pambé » pour le labour des champs et quelques autres travaux agricoles, les emplois sont surtout les activités de manoeuvrage et assimilées.

Les principaux acteurs du développement de la Commune

L'administration (Préfet, Sous Préfet)

L'Institution communale avec son staff (Conseillers municipaux, Exécutif communal et

Agents communaux)

Les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE)

Les organisations de producteurs agricoles et pastorales

Les organisations traditionnelles (chefferies)

Les tontines

Les IMF (MC² BABADJOU)

Opérateurs économiques (transporteurs, producteurs agricoles, pastoraux et artisanaux, commerçants, etc.)

Les comités de développement (CDV)

Les médias (Radio Batcham FM, CRTV, Journaux écrits, ...)

Les Elites intérieures et extérieures

Les ministres de cultes (Prêtres, pasteurs, Imams)

Les OA (DK International, Etc.)

Les projets et programmes (PNDP, PNUD, GTZ, etc.)

La Brigade de Gendarmerie de Babadjou (sécurisation des hommes et des biens)

Etat des lieux du développement de la Commune

Les secteurs productifs

L'agriculture

Cette activité qui est pratiquée essentiellement de manière traditionnelle occupe la majeure partie de la population et représente la source principale du revenu familial. Les cultures les plus pratiquées sont :

Les vivrières (maïs, haricot, pomme de terre, taro, manioc, macabo, igname, patate, arachide, soja, gombo...),

Quelques cultures maraîchères : le piment, la tomate, le chou, la laitue, le poivron, le poireau, l'oignon, l'ail, la morelle noire, les courges, le concombre, les aubergines, les betteraves, navets, radis, cornichons, fraises, le haricot vert, le persil, le céleri, les carottes...

les bananiers (plantain et banane douce) ;

Les fruits (avocatiers, safoutiers, manguiers, goyaviers, orangers, citronniers, papayers, kolatiers, canarium, palmiers à huile...) ;

De nombreuses parcelles de caféiers existent dans la Commune de BABADJOU, mais leur entretien est quelque peu relâché à cause des baisses drastiques des prix sur le marché mondial qui avaient découragé les producteurs et actuellement les coûts très élevés des engrais et pesticides.

La culture du palmier raphia : spécialité manifeste de la commune de Babadjou. Babadjou est parmi les plus grands producteurs de vin de raphia du Cameroun, avec environ 3000 litres récoltés par jour dont 2000 litres commercialisés localement ou exportés vers les grandes villes du pays



L'encadrement technique agricole semble peu efficient selon les agriculteurs, malgré les infrastructures et structures publiques et privées disponibles :

Une Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural (DAADER) qui coordonne les activités de 6 Postes agricoles (Bamedouso, Bamedjingha, Bamelo, Fido, Balepo, Kombou) ;
10 cadres techniques fonctionnaires soit un ratio de 1 encadreur pour 2000 exploitants;

Près de 100 GIC et 3 unions de GIC ;

L'intervention de Programmes et Projets : PNVRA, PSSA, PRBP, BAS FONDS, PDFM, PAJA, PSCC, PPVCC...

2 unités coopératives de la CAPLABAM ;

Des agriculteurs se sont constitués en GIC, mais ces derniers se complaisent dans l'attentisme, et leurs effets sont peu perceptibles. Ils gagneraient à être redynamisés et leurs capacités renforcées afin de mieux tirer profit de toutes les opportunités existantes dans leur environnement, notamment les divers appuis octroyés par des Projets et Programmes tels ceux mis en œuvre par le MINADER, le MINEPIA, le MINJEUN... (Programme Plantain, maïs, etc.). Ils devraient également être formés sur les techniques d'achats et de ventes groupée afin d'améliorer leur productivité.

L'élevage

L'élevage est essentiellement du type traditionnel. Des populations de la commune élèvent autour de leurs cases de la volaille (des milliers de poules de race locale, canards, dindons, oies...), des chèvres et moutons qui sont attachés dans les parcelles en jachère ou laissés en divagation alors que les porcs sont élevés dans des enclos et les cochons d'Inde et lapins dans des clapiers ou sur sol avec litière.

Quelques apiculteurs et amateurs d'élevages non conventionnels opèrent également dans la commune, à côté de quelques Foulbés qui élèvent des bovins. Le GIC APEB basé dans la communauté de BAMEPAAH et dirigé par Monsieur MEGOPAH Robert pratique l'élevage expérimental des aulacodes (porc-épic, rats, hérissons), des perdrix et autres espèces non conventionnelles. Ce GIC excelle surtout en apiculture avec l'entretien d'environ 300 ruches améliorées (dont 240 déjà colonisées) produisant en

moyenne 500 litres de miel par an. Il a déjà gagné de nombreux prix lors des comices agropastoraux dans les Bamboutos et dans la Région de l'Ouest. Ce GIC a déjà reçu des appuis des pouvoirs publics (cofinancement d'un extracteur de miel). Le GIC APEB fait aussi dans la pisciculture avec un étang basé à Ndoji, en plus des trois étangs rencontrés à KOMBOU, BAMEKOUE et BAMEDOU.

Quelques fermes avicoles intensives sont présentes dans la commune dont deux fermes modernes comptant plus de 6 000 pondeuses à KOMBOU, 10 fermes de production de poulets de chair.

Les populations élèvent pour des buts culturels, d'autoconsommation et de temps en temps, des bêtes sont vendues par leurs propriétaires pour faire face à certains besoins urgents.

Les principaux facteurs limitants de l'élevage sont : la peste porcine, la non maîtrise des techniques modernes d'élevage, l'insuffisance d'encadrement des producteurs, les coûts élevés des intrants, l'accès limité des producteurs au crédit. BABADJOU dispose d'une Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, Pêche et Industries Animales (DAEPIA) et d'un centre zootechnique et vétérinaire dotés de seulement trois cadres chargés de l'encadrement technique de tous les éleveurs disséminés à travers le territoire communal, raison pour laquelle leur action reste peu perceptible de la part des producteurs.

Quelques problèmes liés à la divagation des bêtes sont signalés dans la localité. Certains paysans réalisent des haies vives autour de leurs concessions pour entre autres éviter lesdites bêtes. De très fréquents vols d'animaux sont également déplorés.

La pêche

Seule la pêche artisanale de loisir est faite à la ligne par les enfants le long des rivières.

L'exploitation des ressources naturelles

Sols

Les sols sont en général surexploités par les pratiques agricoles. De nombreux signes d'érosion par les torrents sont visibles à plusieurs endroits. Le phénomène mérite une attention particulière.

Les agriculteurs manipulent avec peu de prudence les engrais chimiques et les pesticides agricoles qui constituent des sources de pollution des sols notamment au niveau des bas fonds et des rivières. Ces pratiques ont pour conséquence l'acidification des sols.

Les agriculteurs sont très peu soucieux de la défense et restauration des sols. Toute la biomasse végétale est brûlée du fait des défrichages par le feu ou de l'écobuage. Presqu'aucune restitution n'est donc faite au sol et la fertilité de celui-ci diminue sensiblement au fil des années. Par ailleurs, de nombreuses parcelles labourées perpendiculairement aux courbes de niveaux sont rencontrées sur l'espace communal, ce qui favorise l'érosion des sols sur les pentes.

La flore

La végétation qui est celle de la savane et d'anciennes forêts de montagne est fortement dégradée par les pratiques de déboisement abusif (bois de chauffage ou d'œuvre) et les feux de brousse intempestifs. La pratique du brûlis et de l'écobuage est généralisée. Elle constitue un véritable danger pour la fertilité du sol dans la mesure où le feu détruit en plus sa micro flore et sa micro faune.

La commune de BABADJOU dispose de raphias exploités de manière intensive pour la récolte des bambous utilisés surtout dans l'artisanat (paniers d'emballage de la tomate, tabourets, lits vannerie...). L'abattage des arbres et autres éléments de la flore pour la conquête des terres agricoles constitue une menace grave pour le potentiel hydrique des bas fonds et surtout des réserves naturelles d'eau de la zone des monts Bamboutos.

Eau

L'insuffisance d'eau potable contraint les populations à consommer de l'eau des sources et des puits de qualité douteuse et même des rivières, ce qui les expose aux maladies diverses. Plus grave, la vaisselle et les vêtements sont lavés en amont des rivières et cours d'eau et la population puise la même eau en aval pour des besoins domestiques. Pourtant de nombreux points d'eau et sources non améliorés existent dans la commune et la nappe phréatique aussi est généralement peu profonde. Il suffirait donc d'aménager lesdites potentialités pour alimenter en eau toute la population de la commune de Babdjou.

Faune

La Commune de BABADJOU ne disposant pas de forêt naturelle. La faune ici est très pauvre et constituée pour l'essentiel des rongeurs (rats, hérissons...), des reptiles (serpents et autres), quelques singes, biches, perdrix et chauves-souris. Les forêts sacrées autour des chefferies traditionnelles abriteraient selon la légende quelques grands animaux sauvages. Les criquets migrateurs parcourent habituellement les villages chaque année au mois de décembre.

La destruction anarchique des forêts galeries et des savanes par les agriculteurs, les incendies provoqués par des chasseurs et autres pyromanes sont de tristes méfaits pour la survie de la faune.

Plusieurs communautés ont interdit la pratique de la chasse afin de sauvegarder les géniteurs des quelques espèces encore représentées, mais la cherté de la viande de boucherie pousse les paysans à passer outre cette interdiction malgré les sanctions généralement encourues.

Les carrières de pierres et sables

Elles sont exploitées très artisanalement par des particuliers et la Commune n'en tire pas grand-chose. Le sable est ramassé dans les rivières et transporté par des camions qui en plus défoncent les routes et pistes du fait de leurs lourdes charges. Les pierres sont creusées/déterrées et cassées souvent au moyen du feu et vendues dans les quartiers. La municipalité gagnerait à rentabiliser le secteur, en aménageant par exemple les voies d'accès et instituant des taxes d'exploitation.

La chasse

Presque inexistante pour les raisons déjà évoquées, notamment la pauvreté en gibiers due à l'absence de forêts et de savanes naturelles importantes.

La transformation

Activité peu répandue sur le territoire communal. On note néanmoins :

La transformation du bois (Eucalyptus et FAPBE) en planches et lattes pour les constructions ;

La transformation artisanale des farines dans le cadre des pâtisseries grâce aux fours traditionnels, dans des conditions d'hygiène à améliorer ;

La transformation très courante du manioc en gari /Tapioca, fougou et bâtons de manioc.

Le commerce et les équipements marchands

C'est la vente des produits agricoles, pastoraux, artisanaux (et surtout du vin de raphia) et quelques produits manufacturés issus des grandes métropoles comme Bamenda, Douala et Bafoussam qui constitue l'activité commerciale de la commune de BABADJOU.

Les produits industriels vendus dans la commune sont :

- Les conserves (tomate, sardine, lait, ...)
- Les produits alimentaires de première nécessité (savon, huile, sel, cube, riz,...)
- Les produits de quincaillerie (tôle, ciment, fer à béton,...)
- Les intrants agricoles et pastoraux
- Les chaussures et les tissus de toutes sortes

- Les produits des brasseries
- Etc.

Les Services vendus dans la Commune de BABADJOU sont :

- Le Transport (moto-taxi, porte-tout, transport en commun...)
- Les ateliers de dépannage automobile et motocyclette,
- Les cabines téléphoniques, les secrétariats bureautiques (03 bureaux à KOMBOU et TOUMAKA) ;
- La MC2 de BABADJOU (Établissement de micro finance) sise à côté du siège de la Mairie à TOUMAKA et EXPRESS UNION faisant le transfert d'argent (situé en face de la MC2);
- Les activités liées aux bâtiments et travaux publics : maçonnerie, menuiserie, charpente, électricité...

Des échoppes et comptoirs de vente à emporter existent ça et là à travers la commune et ravitaillent la localité en denrées de première nécessité (Boissons, gazeuses, vins, pétrole, savons ...). Des établissements commerciaux plus ou moins importants existent au niveau de grands carrefours tels que TOUMAKA, NJINSO et KOMBOU : complexe KEN, Amour du pays...

Les marchés fréquentés pour les approvisionnements et/ou écoulements des produits agropastoraux ou manufacturés sont les marchés périodiques de TOUMAKA, BAMEDOUSSO, KOMBOU, BALEPO, MBOUDA, SANTA, et même les marchés de Bafoussam et Bamenda. Le marché quotidien et matinal de DOJI très fréquenté par les revendeurs venus souvent de très loin, est spécialisé dans la vente du vin de raphia. Les marchés de KOMBOU et TOUMAKA, voir celui de BAMEDOUSSO sont très étroits

(insuffisance de stands et hangars) et chose plus grave, encombrant la route nationale n°6 qui traverse la commune, avec de sérieux risques d'accidents.

L'artisanat et le Tourisme

L'artisanat se résume à la fabrication de mortiers, des chaises en bambou et en rotin, des paniers, corbeilles et sacs en fibre de raphia, la sculpture sur bois. La confection de vêtements (couture) ainsi que la broderie sont aussi pratiquées. Des menuisiers, maçons, charpentiers, photographes, restaurateurs, des mécaniciens (environ 20 ateliers), des coiffeurs (une vingtaine de salons) sont également rencontrés.

Le tourisme est vraiment embryonnaire. Comme infrastructures hôtelières, on peut citer le Refuge Panoramique de DJINSO, l'auberge Souvenir de KOMBOU, l'auberge de BALEPO. Les activités de bars et/ou la restauration publique se font dans quelques structures telles que le Complexe KEN, Amour du Pays, Pavillon vert...

Un projet de développement du tourisme est en cours de gestation et pourrait revitaliser ce secteur, surtout l'écotourisme visant les éléments liés au circuit en direction des monts Bamboutos : les sites sacrés (forêts, Ntoh'so, Maloung, Mbidou, certaines grottes...) ; la chefferie supérieure des Babadjou, les troupes de danses (danse royale Larhe...), les cérémonies de funérailles.

Le projet a été conçu pour la promotion du tourisme solidaire au niveau de la commune de Babadjou avec l'appui du partenaire RECO SAF. La convention d'exécution a été signée entre la Commune de Babadjou représentée par Mr DELEGO JACQUES et le Réseau des Compétences sans frontières (RECO SAF) B.P. 1172 Bafoussam, Cameroun. Ledit projet vise entre autres à :

- Inventorier les sites naturels, architecturaux et attractions culturelles (cartographie des éléments fondamentaux du système touristique à promouvoir)
- Réaliser l'interprétation matérielle et immatérielle des sites naturels et attractions culturelles.
- Confectionner, programmer et tarifier les produits touristiques solidaires
- Identifier les partenaires, associations, personnes ressources et relais locaux et des projets locaux de développement à soutenir
- Produire un dépliant sur les sites et les manifestations phares de la commune de Babadjou (maquette)

- Réaliser une plaquette de présentation de la commune de Babadjou, des sites touristiques et des manifestations culturelles de la Commune de Babadjou (maquette de promotion et marketing)
- Recycler le personnel d'accueil de la commune par la mise en place d'une équipe des guides/conseils pour les excursions
- Développer des partenariats entre les collectivités locales (sites), les secteurs privé (hôteliers, restaurateurs) et public.
- Mettre en place un office de tourisme à la commune
- Consolider l'organisation des voyages et séjours par un voyage test
- Evaluer sur le plan touristique la phase pilote.

Greniers

La plupart des concessions possèdent des greniers. On y stocke les denrées alimentaires pour les périodes de soudure et pour avoir certaines semences. Les

greniers sont généralement constitués par les intérieurs des plafonds des cuisines conséquemment aménagés dans lesquels les agriculteurs sèchent et/ou conservent des denrées.

Des besoins en magasins appropriés de stockage ont été exprimés par certaines communautés de Babadjou.

Machinisme

L'agriculture de la Commune de BABADJOU est non/peu mécanisée. Seul le petit outillage agricole est généralisé. De nombreux petits moulins à céréales fonctionnent dans les quatre coins de la commune. Quelques motopompes et groupes électrogènes existent également.

Quelques nantis possèdent des motos et véhicules automobiles pour faciliter leurs déplacements.

La Commune de BABADJOU manque donc cruellement d'engins et machines pour rentabiliser l'exploitation d'un bon nombre de ressources de son patrimoine naturel (sols fertiles, carrières...).

Transports et routes

De nombreuses pistes rurales existent dans la commune de Babadjou, mais elles sont dans un mauvais état parce que non entretenues ou ayant des infrastructures peu adéquates (ponts de singes). Il y a lieu de déplorer en plus le fait que les routes existantes sont très souvent encombrées par les billons de cultures faites par des femmes. Le comité communal d'entretien des routes rurales dont l'importance n'est plus à démontrer aurait perdu toute vitalité.

Avec l'appui des partenaires dont l'Etat, un effort est fait dans le cadre de l'aménagement de la voirie de la commune de BABADJOU. Mais beaucoup reste à faire afin de viabiliser toutes les voies secondaires et tertiaires qui desservent le territoire communal.

Hydraulique (eau)

L'approvisionnement en eau potable de la commune de BABADJOU est un sérieux problème, la zone dite urbaine et de nombreux quartiers étant encore dépourvus d'adduction.

Pour le moment, seuls quelques quartiers tels que KING PLACE abritant la chefferie supérieure de Babadjou, BAMELO, MANTSEIT... disposent d'AEP par captage et distribution avec des bornes fontaine, soit environ 14 % de couverture. Quelques forages privés alimentent certains habitants.

Un système d'adduction d'eau par forage avait été construit par le Projet SCAN WATER dans le quartier KING PLACE mais est depuis en arrêt de fonctionnement.

Assainissement

Il n'existe pas de système de collecte et de traitement des ordures ménagères dans la commune de BABADJOU. Les ordures sont heureusement versées dans les champs comme source de matières organiques, mais d'autres sont entassées anarchiquement au niveau des agglomérations (ex. carrefour TOUMAKA face à la DAEPIA). Plus grave, on note la prolifération des déchets plastiques non biodégradables, surtout les sachets plastiques utilisés comme emballages par les marchands divers.

Energie

Les sources d'énergie utilisées dans la commune de BABADJOU sont le bois de chauffage, les produits pétroliers, l'électricité et le gaz domestique dans une faible proportion. Les autres sources d'énergie telles que le biogaz ou l'énergie solaire sont peu connues.

Environnement physique et humain

Au vu de la description faite ci-dessus traitant de l'exploitation des ressources naturelles, on peut affirmer que le milieu humain ne connaît aucun problème sérieux de dégradation. Il fait en général bon vivre dans la commune de Babadjou. La qualité de l'habitat n'a rien à reprocher pour une commune du milieu rural. Il suffirait d'étendre le réseau d'électricité et créer une adduction d'eau potable pour que la qualité de la vie soit nettement améliorée pour la majorité de la population. Il faudrait cependant lutter contre la divagation des animaux élevés qui détruisent les parcelles des agriculteurs et vulgariser l'usage des latrines dans tous les quartiers car certains citoyens utilisent encore les porcheries traditionnelles comme lieux d'aisance. Il faudrait aussi lutter contre le jet ou l'enfouissement des matières plastiques non biodégradables à travers la commune.

Services sociaux de base et autres services

Les services sociaux de base fonctionnels dans la commune de Babadjou sont ceux relevant des ministères de l'éducation de base, des enseignements secondaires, de la santé, de l'agriculture, de l'Élevage et autres déjà décrits plus haut.

Les autres services fonctionnels sur l'espace communal sont :

La Sous préfecture créée par décret n° 92/187 du 01/09/1992 ;

Les institutions religieuses : Eglise catholique Saint Charles et 10 autres chapelles dans la communes ; les temples de l'église protestante EEC au nombre de 6 dans la commune ; des organisations de Témoins de Jehova, d'autres protestants tels les Baptistes et les Apostoliques ; des musulmans.

Les bibliothèques de l'Alliance ROUVOY et communautaire ;

Le poste de contrôle des forêts et chasse créé en 2007;

La brigade de gendarmerie ;

Le Bureau du comité de langue «NGOBALE»

Des centres spéciaux d'état civil dans certains quartiers éloignés de la Mairie ;

Protection sociale

L'ancien service social de la Mairie de Babadjou a été transformé en centre social d'arrondissement.

Moyens d'information et de communication

La commune de BABADJOU est couverte par les réseaux CAMTEL, MTN et Orange, dont certains disposent d'antennes de relais implantées sur l'espace communal (pylône MTN situé à Nguékong) ou dans les communes voisines.

Les téléphones mobiles sont donc de plus en plus utilisés à travers la commune de BABADJOU, rendant des services énormes à la population même des localités très reculées.

La commune de BABADJOU est desservie par la plupart des média audio-visuels qui couvrent la province de l'Ouest-Cameroun. Aucune station pour le moment n'émet à partir de la commune de BABADJOU.

Organisation sociale traditionnelle

La population vivant sur le territoire communal a à sa tête le Chef supérieur, autorité traditionnelle suprême. Il est soutenu dans l'ordre décroissant par :

- Les notables de la classe des neuf ;
- Les notables de la classe des sept ;
- Les chefs des principautés et des quartiers ;
- Les serviteurs ;
- Les chefs des familles

La société est en plus structurée en :

- Comités ou associations de développement
- Cercles des groupes de danses (plus d'une centaine) ;
- Groupes de tontines ;
- GIC (plus de 100)
- Groupes politiques (RDPC, SDF, PDS, ANDP, UDC, ...) ;
- Organisations religieuses (chrétiens catholiques et protestants, musulmans, les animistes...)
- Groupes spécifiques tels les BORORO et autres immigrants.